



RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



**Procès-verbal de la séance
du mercredi 30 novembre 2016
du conseil académique de la vie lycéenne**

Présents : Voir en **annexe 1** la liste des présents.

Absents excusés : M. le Préfet du Doubs, M. Philippe SICLET, conseiller technique de service social, M. Jean-Luc PROST, enseignant au lycée Lumière à Luxeuil, Mme Laurence RINGENBACH, représentante FCPE, Mme Claire CHADUC, représentante de la scène nationale de Besançon, Mme Nadine VIESTE, directrice des Céméa et coordinatrice du CAPE, Mme Marie ADAM-NORMAND, responsable académique du CLEMI remplacée par Mme Marie-Christine LOUREIRO, Florian LACROIX, élève à l'ÉREA La Moraine (stage).

Absent : Mikail DANGAC, élève au lycée Edgar Faure à Morteau.

Rectorat

Ordre du jour :

**Délégation Académique
à la Vie Lycéenne**

Dossier suivi par

Christine Monnin

Téléphone
03 81 65 74 06

Mél.

Christine.monnin
@ac-besancon.fr

10, rue de la Convention
25030 Besançon
cedex

- Ouverture du CAVL par Monsieur le Recteur
- Election du représentant lycéen de l'académie au Conseil National de la Vie Lycéenne et information sur l'élection au Conseil Supérieur de l'Education (CSE)
- Installation du nouveau Conseil Académique de la Vie Lycéenne
- Approbation du règlement intérieur
- Présentation des différentes commissions académiques et répartition des élèves
- Point sur les nouveaux textes relatifs aux instances de vie lycéenne
- Bilan des élections (CVL, CAVL)
- Bilan des rencontres inter-CVL des 17 et 18 octobre 2016
- Questionnaire vie lycéenne
- Appel à projets de vie lycéenne
- Rappel des actions 2014-2016
- Préparation du plan d'actions Vie Lycéenne 2016-2018
- Organisation d'un séminaire de vie lycéenne
- Questions diverses
- Clôture – verre de l'amitié.

* * * * *

➤ **Ouverture du CAVL**

Félicitations aux nouveaux élus pour le mandat 2016-2018. Les 21 sièges ont été pourvus lors des élections du 21 novembre, y compris celui réservé aux élèves des EREA qui était resté vacant pendant plusieurs mandats (le représentant étant en stage, il n'assistera pas à la réunion).

Ce 1^{er} CAVL va permettre de créer des liens entre les élus et de préciser des thématiques pour le plan d'actions du mandat 2016-2018.

➤ **Election du représentant lycéen de l'académie au Conseil National de la Vie Lycéenne et information sur l'élection au Conseil Supérieur de l'Education (CSE)**

Ludovic GUYOT, élève en Terminale ES au lycée Jules Haag à Besançon, est élu titulaire au 2^{ème} tour avec 10 voix sur 17 suffrages exprimés. **Théo BEDEZ**, élève en première S au lycée Aragon à Héricourt, est élu suppléant.

Concernant l'élection des représentants des lycéens au CSE, des modifications sont intervenues dans l'organisation de ces élections depuis le précédent scrutin de 2015 :



2/5

- le passage de 3 à 4 du nombre de sièges réservés aux représentants des élèves des lycées et des EREA au sein du CSE
- l'élargissement de la qualité d'électeur et éligible aux premiers suppléants des représentants titulaires des lycéens au CAVL
- l'obligation de se présenter par binôme de candidats aux sièges de titulaires, accompagnés chacun de deux suppléants (les bulletins de candidature doivent donc comporter six noms : deux candidats titulaires et quatre candidats suppléants)
- l'obligation pour un candidat titulaire et ses deux suppléants de comprendre en leur sein au moins un élève des classes de seconde ou de niveau équivalent

La date limite d'envoi des candidatures est fixée au lundi 16 janvier 2017.

Voir en [annexe 2](#) l'arrêté du 14 novembre 2016 fixant les modalités d'élection des représentants des lycéens au Conseil supérieur de l'éducation.

➤ Installation du nouveau Conseil Académique de la Vie Lycéenne

Voir arrêté de composition en [annexe 3](#).

Madame la présidente de Région a désigné 2 élus en tant que membres titulaires (Mme Laroche, dpt 39 et M. Guiguet, dpt 71) et 2 élus en tant que membres suppléants (Mme Charret Godard, dpt 21 et M. Niepceron, dpt 70).

3 nouveaux membres : Mme Beisser-Voignier, M. Segura, Mme Gagliardi

Les DASEN souhaitent assister à tour de rôle, en fonction de leurs disponibilités ainsi que les IA-IPR EVS.

➤ Approbation du règlement intérieur

Le règlement intérieur est approuvé à l'unanimité.

➤ Présentation des différentes commissions académiques et répartition des élèves

- La Commission de coordination académique des formations post-bac
- La Commission de discipline du baccalauréat
- La commission des bourses au mérite
- La commission sur l'enseignement des langues vivantes étrangères
- Les Conseils de discipline départementaux
- Le conseil régional de l'UNSS
- Les conseils départementaux de l'UNSS

Voir tableau en [annexe 4](#)

Les élèves sont également sollicités pour participer au groupe de travail « engagement des élèves » du groupe académique climat scolaire : Chloé GESTER (lycée Cuvier, Montbéliard), Victorien HOSATTE (LPO de Montbéliard), Omayma FAKIR (LP Toussaint Louverture, Pontarlier) et Ludovic GUYOT (lycée Jules Haag, Besançon) sont volontaires.

➤ Point sur les nouveaux textes relatifs aux instances de vie lycéenne

- Circulaire n° 2016-092 du 20-6-2016: Le parcours citoyen de l'élève
- Circulaire n° 2016-132 du 9-9-2016: Pour un acte II de la vie lycéenne
- Décret n° 2016-1228 du 16 septembre 2016 relatif aux modalités d'élection des représentants des lycées au sein du CA et du CDD des EPLE
- Circulaire n° 2016-140 du 20-9-2016: Composition et fonctionnement des instances de la vie lycéenne
- Décret n° 2016-1522 du 10-11-2016 relatif à la composition du Conseil supérieur de l'éducation et aux modalités d'élection des représentants des lycéens en son sein (arrêté du 14 novembre 2016)

3 changements majeurs à la rentrée 2016, sur proposition des élus CNVL, « pour crédibiliser la parole des élus au CVL, renforcer leur influence au sein de



3/5

l'établissement et assurer la liaison entre les réflexions engagées au sein du CVL et du CA » :

- les représentants des élèves au CA des lycées et des EREA sont désormais élus parmi les membres (titulaires ou suppléants) du CVL, par l'ensemble des délégués de classe et des délégués pour la vie lycéenne
- le vice-président du CVL est élu par les délégués de classe et les élus CVL parmi les candidats au CA
- les représentants des élèves au conseil de discipline sont élus par les délégués de classe parmi eux lors de leur première assemblée générale

➤ **Bilan des élections (CVL, CAVL)**

836 lycéens ont été élus dans les 48 CVL de l'académie (467 issus des sections d'enseignement général et technologique, 349 issus des sections d'enseignement professionnel, 20 issus des EREA).

Les taux de participation sont en baisse : de 48 à 46,8% pour l'élection des CVL et de 76,3 à 68,9% pour l'élection au CAVL.

Taux le plus faible pour l'élection CVL: le département du Doubs et particulièrement la circonscription de Besançon et la circonscription de Pontarlier-Morteau pour l'élection CAVL.

Il n'y a pas de publication des résultats nationaux.

➤ **Bilan des rencontres inter-CVL des 17 et 18 octobre 2016**

50% des élus CVL ont participé à ces rencontres qui avaient permis de susciter des candidatures pour le CAVL et de faire émerger des thématiques qui préoccupent les lycéens :

communication entre élus, solidarité, climat scolaire, amélioration du cadre de vie, lutte contre le harcèlement, l'homophobie, écologie, lutte contre le gaspillage, organisation d'événements festifs/sportifs inter lycées, valorisation des talents/des formations professionnelles, orientation, échanges interculturels, accompagnement personnalisé, accès au wifi dans les lycées...

➤ **Questionnaire vie lycéenne**

Ce questionnaire a été élaboré dans le cadre des travaux du CNVL pour permettre d'apprécier le dynamisme de la vie lycéenne dans chaque établissement. Il s'agit d'un outil de pilotage à la disposition du chef d'établissement, du recteur et du ministère pour orienter leur action de soutien à la vie lycéenne.

Dans l'académie, seuls 28 établissements sur 48 ont renseigné ce questionnaire ; ces résultats pourront servir de point de départ aux réflexions à mener dans le groupe de travail « engagement des élèves » pour l'amélioration du climat scolaire.

- Moyens mis à disposition des élus lycéens
- Le fonctionnement du conseil des délégués pour la vie lycéenne
- Les semaines de l'engagement lycéen
- Les médias lycéens
- La Maison des lycéens

➤ **Appel à projets de vie lycéenne**

Depuis plusieurs années, une partie des fonds de vie lycéenne est attribué sur projets. Un appel à projets va être lancé ; les projets devront être déposés avant fin janvier.

Critères de sélection des projets :

- Projets **porté par des élèves** et des adultes référents
- Nombre d'élèves concernés
- Impact sur le bien-être et le climat

Monsieur Guiguet, élu du Conseil régional, est sollicité pour apporter des précisions sur l'appui à la vie lycéenne, subvention attribuée à chaque lycée par le Conseil Régional, destinée à financer des projets de vie lycéenne à caractère innovant en s'appuyant sur une démarche participative associant tous les membres de la communauté éducative ; en effet, une demande d'amélioration de la lisibilité des

subventions avait été suggérée lors du CAVL du 27 avril.
Monsieur Guiguet informe le conseil que cette démarche est soumise à un nouvel arbitrage dans le cadre de la grande région.



4/5

Rappel pour information :

Dotation 2016 : 25 050 euros

- Part fixe pour les déplacements des élus	1 350,00 €
- Subventions accordées sur projets	4 750,00 €
- Montant réparti selon les critères retenus ci-dessous	18 950,00 € :
Effectif total 30%	5 685,00 €
DP 15%	2 843,00 €
Internes 20%	3 790,00 €
Ruralité 20%	3 790,00 €
MDL 15%	2 843,00 €

➤ **Rappel des actions 2014-2016**

Le mandat 2014-2016 a été marqué par le « vivre ensemble » et la laïcité :

- séminaires de vie lycéenne : laïcité (janvier 2015) et interculturalité (mars 2016, avec participation de lycéens tunisiens et canadiens)
- concours « Lumière sur l'exclusion sociale » : présentation des 3 affiches lauréates
- appel à projets « Illustrons la charte de la laïcité » : présentation et distribution de « la charte de la laïcité illustrée par les élèves » qui va être envoyée dans les écoles, collèges et lycées de l'académie à la fin de la semaine et mise en ligne sur le site académique avec une sélection de 3 vidéos avant le 9 décembre.

➤ **Préparation du plan d'actions Vie Lycéenne 2016-2018**

Parmi les thématiques abordées lors des rencontres inter CVL d'octobre, plusieurs ont été longuement débattues dans le cadre de la préparation de ce conseil par les élèves :

- la solidarité (exemple de l'association Louverture Vers Haïti au lycée Toussaint Louverture présentée par Omayma Fakir)
- l'accompagnement personnalisé et les pratiques pédagogiques
- la communication
- l'orientation
- la culture

Il semble difficile d'organiser une manifestation de solidarité au niveau académique ; de nombreux établissements sont engagés dans des actions en partenariat avec des associations locales ; le CAVL peut néanmoins encourager des actions au niveau des CVL ou inter CVL, échelon qui paraît le plus adapté.

Concernant l'accompagnement personnalisé, un état des lieux sera fait à l'aide du questionnaire élaboré lors du mandat précédent.

Le thème de la communication préoccupe tous les élus. Il sera au cœur du prochain séminaire de vie lycéenne.

M. Ségura rappelle que la création de rubriques vie lycéenne sur les sites internet des lycées est une solution qui permet d'améliorer la visibilité des instances de vie lycéenne.

Madame Poyard propose son aide sur le sujet de l'orientation.

Un projet interacadémique intitulé « Mon lycée Ton lycée Notre lycée » a été initié par les DAREIC et DAVL des académies de Besançon, Nancy-Metz et Grenoble en partenariat avec 6 pays étrangers. Ce projet a pour objectif de sensibiliser à la lutte contre les discriminations à travers des regards croisés interculturels.

Des élèves français, élus CVL d'établissements volontaires (1 par département : Pierre Adrien Pâris, Duhamel, Follereau et Lumière) et des élèves étrangers d'établissements partenaires participeront à une conférence européenne des jeunes à Vigny (57) du 12 au 15 décembre 2016. Dans un deuxième temps, les élèves seront amenés à devenir acteurs au sein de leur établissement et à évaluer leurs actions avant de les diffuser.

Des élus du CAVL figurent parmi les participants.



5/5

➤ Organisation d'un séminaire de vie lycéenne

Dans un objectif de formation des élus lycéens et afin de préciser les contours des projets décidés pour le mandat 2016-2018, un séminaire de vie lycéenne est organisé chaque année pour les élus du CAVL et les vice-présidents des CVL de l'académie. Ce séminaire a également pour objectif de permettre aux élus des différents lycées de se rencontrer, de développer des liens et du partenariat et de produire des documents d'accompagnement et de sensibilisation des CVL.

Il se déroulera la semaine qui précède les vacances de février.

Madame Adam-Normand, référente académique CLEMI, proposera un contenu en lien avec l'éducation aux médias et à l'information.

➤ Secourisme

Dans le cadre de l'éducation à la sécurité, l'instruction interministérielle n° 2016-103 du 24-8-2016 stipule qu' « Afin de valoriser leur engagement, il est essentiel que les élèves qui se sont engagés à assumer une responsabilité au sein de leur établissement, en particulier tous les élèves ayant un mandat, puissent bénéficier d'une formation aux premiers secours et obtenir le certificat de compétences de citoyen de sécurité civile - PSC1 ».

En collaboration avec Mme Caussin, infirmière conseillère technique au Rectorat, une formation des élus titulaires et suppléants du CAVL va être organisée le 15 février 2017.

➤ Prix « Non au harcèlement »

Calendrier :

- 27/01/2017 : date limite d'envoi des créations dans les académies
- Du 30/01/2017 au 24/02/2017 : sélection par les jurys académiques (et début des remises des prix académiques, qui peuvent avoir lieu jusqu'au mois de juin 2017)
- Date choisie pour l'académie de Besançon: vendredi 10 février 2017 après-midi
- Du 13/03/2017 au 17/03/2017 : sélection par le jury national
- Du 02/05/2017 au 05/05/2017 : remise nationale des prix

Proposition de calendrier

2^{ème} réunion du CAVL : mercredi 15 mars 2017

3^{ème} réunion du CAVL : mercredi 17 mai 2017

Séminaire de vie lycéenne et formation PSC1 : mer 15, jeu 16 et ven 17 février 2017

L'ordre du jour étant terminé, Monsieur le Recteur conclut en remerciant les participants qu'il invite à prendre un traditionnel verre de l'amitié. Le Recteur,

Le Recteur
Chancelier des Universités

Jean-François CHANET

La CPE Vie scolaire,
Déléguée académique à la vie lycéenne

Christine MONNIN